

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	7
<i>Frédéric GEORGES</i>	
<b>Le statut social du senior</b>	9
<i>Jean-François FUNCK</i>	
Section 1. Principes et notions générales	9
Sous-section 1. Les pensions de retraite	9
Sous-section 2. La prépension	20
Sous-section 3. La garantie de revenus aux personnes âgées	20
Sous-section 4. L'allocation pour l'aide aux personnes âgées	24
Sous-section 5. Le revenu d'intégration et l'aide sociale	27
Sous-section 6. L'assurance soins de santé	31
Sous-section 7. L'assurance dépendance en Région flamande	34
Section 2. Situations particulières	35
Sous-section 1. Exercice d'une activité professionnelle	35
Sous-section 2. Exercice d'une activité bénévole	43
Sous-section 3. Résidence en maison de repos	45
Sous-section 4. Résidence dans un habitat communautaire ou semi-collectif	55
Sous-section 5. Résidence chez un membre de la famille	57
Sous-section 6. Résidence à l'étranger	58
Sous-section 7. Décès du conjoint ou du partenaire de vie	63
Sous-section 8. Cession d'un bien immeuble	66
Sous-section 9. Soins palliatifs	67
<b>Les rôles de l'administrateur et du juge dans l'administration provisoire de biens</b>	69
<i>François DEMBOUR et Virginie VERLY</i>	
Section 1. L'incapacité de la personne protégée à gérer un patrimoine : rappels des principes généraux	69
Sous-section 1. L'incapacité patrimoniale	69

Sous-section 2. Capacité résiduelle – droits de nature personnelle	71
Sous-section 3. Humanité dans la mission – gestion personnalisée, bien-être de la personne protégée et personne de confiance	72
Sous-section 4. Choix du lieu de vie	73
Sous-section 5. Mission de l'administrateur – panorama introductif	74
Section 2. Les décisions du juge de paix quant à la mission de l'administrateur provisoire : représentation, assistance et modalités d'accomplissement de la mission	77
Sous-section 1. Principes	77
Sous-section 2. Mission de représentation	79
Sous-section 3. Mission d'assistance	81
Sous-section 4. Modalités d'accomplissement de la mission par l'administrateur provisoire	82
Section 3. Les actes de l'administrateur provisoire soumis à une autorisation spéciale et préalable du juge de paix	87
Sous-section 1. Les intérêts de l'administrateur provisoire en opposition avec ceux de la personne protégée – article 488bis-F, § 1, alinéas 4 et 5, du Code civil	87
Sous-section 2. Les actes soumis à autorisation préalable – article 488bis-F, § 3, alinéa 2 du Code civil	88
Sous-section 3. Quant à savoir si la liste des actes soumis à autorisation du juge de paix doit recevoir une acception limitative ou exemplative	111
Sous-section 4. Quant aux notifications et significations	113
Sous-section 5. Qu'advient-il du commerce de la personne protégée ?	117
Section 4. Capacité résiduelle de l'administré et actes mixtes	118
Sous-section 1. Libéralités et dispositions de dernières volontés consenties par l'administré provisoire	120
Sous-section 2. Mariage et divorce de l'administré provisoire	130
Section 5. Sort des actes accomplis irrégulièrement	133
Sous-section 1. Actes accomplis irrégulièrement par l'administré	133
Sous-section 2. Actes accomplis irrégulièrement par l'administrateur provisoire	135

<b>Les seniors délocalisés et leur patrimoine – questions choisies de droit international privé</b>	137
<i>Patrick WAUTELET</i>	
Section 1. Le senior incapable	138
Sous-section 1. Le senior étranger en Belgique	139
Sous-section 2. Le senior belge délocalisé à l'étranger	143
Section 2. Le décès du senior	152
Sous-section 1. Le senior étranger en Belgique	152
Sous-section 2. Le senior belge délocalisé à l'étranger	160
 <b>Le statut fiscal du senior</b>	 169
<i>Jean-Pierre BOURS</i>	
Section 1. Les trois piliers	172
Sous-section 1. Le premier pilier ou la pension légale de retraite	172
Sous-section 2. Le troisième pilier ou assurance-vie individuelle et épargne-pension	182
Sous-section 3. Le deuxième pilier ou la pension complémentaire libre des indépendants	198
Sous-section 4. L'engagement individuel de pension, ou le deuxième pilier pris en charge par l'entreprise	208
Sous-section 5. Synthèse	217
Section 2. Les plus-values de cessation	218
 <b>Planification successorale par voie de donation</b>	 221
<i>Manuel GUSTIN</i>	
Section 1. Considérations générales à propos des donations	223
Sous-section 1. La forme des donations	223
Sous-section 2. Modalités des donations	226
Section 2. Les donations mobilières en Région wallonne	229
Sous-section 1. Biens meubles visés	230
Sous-section 2. Tarif et base imposable	230
Sous-section 3. Enregistrement de la donation	231
Sous-section 4. Conditions d'application de l'article 131 <i>bis</i> du Code des droits d'enregistrement	232
Sous-section 5. Conséquences de l'enregistrement de la donation mobilière	233
	361

Section 3. Les entreprises	234
Sous-section 1. Objet de la donation	236
Sous-section 2. Conditions d'application du taux réduit	238
Sous-section 3. Conditions du maintien du taux réduit	240
Sous-section 4. Conséquences de la perte du taux réduit	241
Section 4. Les biens immeubles	242
Sous-section 1. L'habitation familiale	243
Sous-section 2. La constitution d'une société immobilière	245
Sous-section 3. La donation morcelée	248
Sous-section 4. La conjonction d'une donation mobilière et d'une vente immobilière	249
Section 5. La régularisation fiscale	250
Sous-section 1. Champ d'application matériel	252
Sous-section 2. Conditions de fond	253
Sous-section 3. Coût de la procédure de régularisation	254
Sous-section 4. Confidentialité de la procédure de régularisation	255
Sous-section 5. Effets de la régularisation fiscale	257
<b>La réglementation des maisons de repos et autres établissements d'accueil pour personnes âgées</b>	259
<i>Didier PIRE et Xavier CLOSE</i>	
Section 1. Le statut de l'établissement pour personnes âgées	259
Sous-section 1. Paysage institutionnel et programmation des soins de santé	259
Sous-section 2. Les établissements pour personnes âgées en région unilingue de langue française	269
Section 2. Les relations entre la personne âgée et l'établissement visé par le décret	301
Sous-section 1. Le règlement d'ordre intérieur et la convention d'hébergement	301
Sous-section 2. Protection des résidents quant au prix	303
Sous-section 3. Les litiges	306

---

<b>Le droit aux relations personnelles des grands-parents et des autres tiers (article 375bis du Code civil)</b>	309
<i>Nicole GALLUS</i>	
Section 1. Notion	310
Section 2. Titulaires	310
Section 3. Modalités	311
Section 4. Éléments de procédure	312
Section 5. Mesures d’investigation	313
Section 6. Jurisprudence récente	313
Sous-section 1. Les grands-parents	313
Sous-section 2. Les autres tiers	316
<b>Le grand âge en droit médical: entre ombres et lumières</b>	323
<i>Gilles GENICOT</i>	
Section 1. La protection de la personne à l’automne de sa vie	327
Sous-section 1. Les majeurs vulnérables en droit médical	328
Sous-section 2. <i>De lege lata</i> : la parole du majeur vulnérable en matière médicale	334
Sous-section 3. <i>De lege ferenda</i> : la protection personnelle des majeurs vulnérables	338
Section 2. L’autonomie de la personne à l’hiver de sa vie	345
Sous-section 1. L’éclatante lumière de la fin de vie médicalisée	346
Sous-section 2. Les zones d’ombre subsistantes	352





